

Imagerie

de la Femme

Écrire, soumettre, publier un article

Imagerie de la Femme publie des articles concernant tous les aspects de l'imagerie du sein, du pelvis et de l'imagerie obstétricale. L'objectif de la revue est prioritairement pédagogique avec une visée d'Enseignement Post-Universitaire. Le style de la revue est donc direct et précis ; il doit permettre une lecture agréable et fluide. Les parties de chaque article doivent être clairement identifiées et la narration doit suivre une progression logique. Les figures, y compris les figures en couleurs, et les tableaux sont vivement recommandés.

Politique de publication

En soumettant un article pour publication, tous les auteurs et leurs éventuels co-auteurs garantissent qu'ils ont approuvé ledit article, que cet article n'a pas été soumis pour publication à une autre revue — et n'a pas été publié auparavant.

Les articles sont soumis à l'approbation d'un Comité de Lecture. Toute question concernant les instructions aux auteurs spécifiques à chaque rubrique peut être adressée à la Rédaction : femme@elsevier.com

Après acceptation pour publication, les auteurs s'engagent à signer avec l'éditeur un contrat de cession de leurs droits d'auteur et de propriété, qui leur est adressé avec les épreuves de l'article à corriger pour bon à tirer avant impression.

Les épreuves corrigées doivent être renvoyées à l'éditeur trois jours après réception, revêtues de la mention « bon à tirer ». En cas de retard, l'éditeur et la Rédaction se réservent le droit de reporter, voire de retirer, la parution de l'article.

Le respect des présentes recommandations est un pré-requis à l'évaluation des manuscrits.

Soumission des articles

Par voie postale, les manuscrits peuvent être adressés en 2 exemplaires au Secrétariat de la Rédaction :

Mlle Éléonore De Vaumas
Éditions ELSEVIER MASSON
Imagerie de la Femme
62, rue Camille Desmoulins
92442 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél. : 01 71 16 54 87
Fax : 01 71 16 51 91

Par messagerie électronique, les manuscrits peuvent être également soumis à : femme@elsevier.com

Dans les deux cas, **une lettre d'accompagnement** doit impérativement être jointe au manuscrit, pour que la gestion puisse en commencer. Cette lettre doit d'abord indiquer, en quelques lignes, les intérêts essentiels de l'article, puis :

- 1) les coordonnées complètes de l'auteur à qui la correspondance doit être envoyée (adresse postale, numéros de téléphone et de télécopie, adresse électronique) ;
- 2) la rubrique à laquelle l'article est destiné, et, le cas échéant, s'il a été sollicité par la Rédaction (préciser impérativement les références détaillées de cette sollicitation) ;
- 3) s'il existe ou non des conflits d'intérêts, financiers ou autres, qui pourraient avoir une influence sur le contenu de l'article.

Les manuscrits proposés doivent correspondre à l'une des rubriques suivantes :

- **Éditorial** (4 feuillets dactylographiés maximum pour le corps du texte + 1 ou 2 phrases à mettre en exergue),
- **Tribune** (4 feuillets dactylographiés maximum pour le corps du texte + 1 ou 2 phrases à mettre en exergue),
- **Mise au point** (11 feuillets dactylographiés maximum pour le corps du texte + 20 références au maximum + 30 figures au maximum + 4 tableaux au maximum + 1 encadré des points à retenir),
- **Cas clinique** (7 feuillets dactylographiés maximum pour le corps du texte + 10 références au maximum + 15 figures au maximum + 2 tableaux au maximum),
- **Passerelle clinique** (9 feuillets dactylographiés maximum pour le corps du texte + 20 références au maximum + 30 figures au maximum + 4 tableaux au maximum + 1 encadré des points à retenir),
- **Corrélation anatomo-radiologique** (7 feuillets dactylographiés maximum pour le corps du texte + 10 références au maximum + 30 figures au maximum + 2 tableaux au maximum),
- **Quel est votre diagnostic ?** (7 feuillets dactylographiés maximum pour le corps du texte + 5 références au maximum + 10 figures au maximum + 2 tableaux au maximum),
- **Actualité technique** (7 feuillets dactylographiés maximum pour le corps du texte + 10 références au maximum + 15 figures au maximum + 4 tableaux au maximum + 1 encadré des points à retenir).

N.B. : 1 feuillet dactylographié correspond à environ 2000 signes espaces compris.

Présentation des articles

Les manuscrits doivent être saisis dans un logiciel de traitement de texte, Microsoft Word de préférence, où les parties sont clairement dégagées et la narration suit une progression logique (éviter de procéder par sous-entendus ou de faire allusion à des notions non clairement expliquées dans l'article).

Chaque manuscrit doit être présenté de la manière suivante :

Sur la première page, sont portés les **titre et sous-titre** de l'article, puis les **noms des auteurs** (prénom(s) complet(s) et patronyme(s)), **l'adresse professionnelle complète**.

En bas de cette première page sont mentionnées les coordonnées complètes — y compris, numéros de téléphone, de portable, de télécopie et adresse de messagerie (indispensable) — de l'auteur responsable de la correction des épreuves et de la correspondance après publication.

Pour les **Mises au point**, la deuxième page comporte un **résumé en français** et un résumé en anglais de 800 signes maximum chacun (espaces compris), la traduction en anglais du titre de l'article, ainsi qu'une liste de 3 à 5 mots-clés en français et en anglais.

Les **références bibliographiques**, limitées selon la rubrique retenue, sont portées en fin d'article, numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte. Toutes les références doivent être appelées dans le texte (tableaux compris) : le numéro de la référence bibliographique citée est mentionné entre crochets.

Les *références d'articles* parus dans un périodique doivent comporter le nom des six premiers auteurs avec les initiales des prénoms (suivis de « et al. » éventuellement), le titre complet de l'article dans la langue originale, le nom de la revue selon les abréviations de l'Index Medicus, l'année, le numéro du tome, le numéro du fascicule, la première et la dernière page abrégée du texte. La présentation — style et ponctuation — suit scrupuleusement les deux exemples suivants :

[1] Evans AJ, Blanks RG. Should breast screening programmes limit their detection of ductal carcinoma in situ? Clin Radiol 2002;57:1086-9.

[2] Barreau B, Tastet S, Picot V, Deghaye M, Brault I, Marelle P, et al. Une étude exploratoire des pratiques et des comportements radiologiques devant la découverte d'une anomalie

« probablement bénigne » sur la mammographie : à propos de 176 radiologues. J Radiol 2004;85: 1927-36.

Les *citations de livres* doivent comporter les noms des auteurs, le titre du livre, la ville, le nom de la maison d'édition et l'année de publication.

Exemple pour un livre rédigé ou coordonné par un auteur :

[1] Rouanet JP. Imagerie de la femme. Apport de l'IRM. Paris : Masson, 1999.

Exemple pour un chapitre de livre :

[2] Guérin du Masgenêt B, Coquel P. Technique de l'examen échographique du pelvis. In: Ardaens Y, Guérin du Masgenêt B, Coquel P. Échographie en pratique gynécologique. Paris : Masson, 2001. p. 3-29.

Les **documents iconographiques** — tableaux ou figures — sont obligatoirement appelés dans le texte et conformes aux recommandations suivantes.

Les *figures* sont numérotées en chiffres arabes, par ordre d'apparition dans le texte où elles sont appelées : (*fig. 1*). Les légendes des figures mentionnent l'âge de la patiente, le motif de réalisation de la technique d'imagerie, le type d'imagerie, l'incidence de l'image et une courte description accompagnée de flèches si l'anomalie est discrète.

Les *tableaux* sont numérotés en chiffres romains, par ordre d'apparition dans le texte : (*tableau I*).

Les légendes des figures sont portées les unes à la suite des autres en fin d'article, sur une feuille séparée.

Les tableaux sont également portés, chacun sur un feuillet séparé, en fin d'article ; ils sont accompagnés d'un titre. Des explications ou notes diverses nécessaires à la compréhension figurent au-dessous de chaque tableau.

La **reproduction de documents déjà publiés** doit être accompagnée de l'autorisation de l'éditeur ou de l'auteur possesseur du copyright.

Les **abréviations** sont à éviter. Le terme entier précède l'abréviation

lors de sa première apparition dans le texte (sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale).

Les **médicaments** doivent être mentionnés selon leur dénomination commune ou leur nom chimique.

Consignes pour la remise de l'iconographie sous format numérique

Attention : les figures ne doivent pas être élaborées avec les logiciels bureautiques (*Powerpoint, Paintbrush, Word, Excel, MacDrawPro...*). Sous ces formats, les figures ne sont ni récupérables, ni exploitables en édition professionnelle.

Pour la remise de l'iconographie sous format informatique, respectez impérativement les consignes suivantes :

- les figures doivent impérativement être transmises au format EPS, JPEG ou TIFF avec une résolution de 300 dpi minimum pour une largeur de 85 millimètres ;
- votre manuscrit doit être accompagné d'une sortie papier de vos figures indiquant clairement l'orientation et le cadrage (si un cadrage doit être fait par l'éditeur, l'indiquer avec précision sur votre impression papier) ;
- les fichiers des figures numériques doivent être clairement identifiés et nommés en conformité avec les appels dans le texte (*fig. 1a, fig. 1b...*) ;
- les fichiers sont transmis sur ZIP ou CD-Rom, le contenu étant clairement indiqué sur une étiquette.

Les symboles, chiffres et textes des figures sont clairs et de taille suffisante pour que chaque élément soit parfaitement lisible après éventuelle réduction.

En aucun cas les figures ne doivent être intégrées directement dans le texte.

La publication d'illustrations en couleur est recommandée.

Veillez à resserrer l'image sur la pathologie tout en respectant la résolution et en évitant les espaces inutiles (air, graisses, etc.).